

**Communiqué de presse**  
**28 septembre 2022**

Aux représentant-e-s des médias

## **La Ville de Genève appelle Berne à ne pas délaissier le réseau ferroviaire lémanique**

Le Conseil administratif a répondu à une consultation relative à la stratégie RAIL 2050 du Conseil fédéral, adoptée en juin dernier, ainsi que sur le rapport relatif aux étapes d'aménagement 2025 et 2035. S'il approuve les propositions et reste engagé aux côtés de la Confédération dans le développement de l'offre ferroviaire, il fait toutefois part de certains regrets quant au manque d'ambition des autorités fédérales au sujet du développement du réseau romand, en particulier autour du bassin lémanique, qui reste un parent pauvre en comparaison avec les projets envisagés outre-Sarine.

De concert avec le Canton de Genève, le Conseil administratif déplore notamment l'absence de mention du projet de halte de Châtelaine, écarté des financements fédéraux. À son sens, le Conseil fédéral semble laisser planer le doute quant à sa réalisation, y compris au moyen d'un financement cantonal. Or ce projet de halte, bien que située sur sol verniolan, présente un fort potentiel en matière de transfert modal et de réduction du trafic et du bruit au centre-ville.

Par ailleurs, le Conseil administratif invite le Conseil fédéral à augmenter résolument les capacités sur l'axe Genève-Lausanne en posant les jalons d'un dédoublement de la ligne actuelle plutôt qu'en misant sur son élargissement. Il s'agit notamment de permettre aux CFF de concrétiser l'offre promise à l'horizon 2035 alors que ces derniers ont récemment émis des réserves quant à leur capacité à assurer les cadences projetées.

Enfin, le Conseil administratif invite les autorités fédérales à faire preuve d'ambition concernant les liaisons ferroviaires internationales. Au cœur d'une agglomération transfrontalière, la Ville de Genève a un intérêt particulier à voir se développer une telle offre, notamment en ce qui concerne les trains de nuit.

### **Contact**

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité  
Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin,  
collaborateur personnel: 022 418 20 17 – 076 210 48 16 – marc.moulin@ville-ge.ch

# **Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2'950'000 francs destiné à la rénovation des sols souples de la zone d'athlétisme et multisports, du mur d'enceinte ainsi qu'à l'installation d'un éclairage adapté du stade de Varembe**

Le centre sportif de Varembe connaît depuis plusieurs années une importante augmentation de l'utilisation de la zone d'athlétisme, et n'a bénéficié d'aucuns travaux de rénovation depuis sa mise en service en 1987. Le sol souple est aujourd'hui vétuste et détérioré localement par des racines et des rapiécages divers. Au vu de son état et pour des raisons de sécurité, le Service des sports ne peut plus l'utiliser à son maximum.

## **Un stade très fréquenté**

Le stade et sa piste d'athlétisme sont fréquentés par l'Association Genevoise d'Athlétisme (AGA), le club Centre Athlétique Genève ainsi que par les écoles, mais sont aussi un lieu de pratique libre pour s'entraîner au basket, au volley et à l'athlétisme. Pour désengorger le stade du Bout-du-Monde, fréquenté quotidiennement par quelques 400 usagers et usagères, l'AGA dispense désormais des entraînements d'athlétisme sur la piste de Varembe. Ce site est aujourd'hui un lieu d'entraînement idéalement situé pour les athlètes et clubs de la rive droite. Il faut aussi noter que la piste d'athlétisme du centre sportif du Bois-des-Frères à Vernier va disparaître dès fin 2022, pour permettre la réalisation du projet Vernier 115, et que les usagers et usagères de la piste d'athlétisme du Bois-des-Frères vont se reporter naturellement vers les équipements d'athlétisme de Varembe, qui sont les plus proches du site.

## **Transformation et rénovation**

Le projet prévoit la rénovation, la sécurisation et la mise aux normes de la zone en sol souple, destinée à l'athlétisme et au multisports, ainsi que du mur d'enceinte. Un éclairage sera également mis en place pour la période hivernale et l'éclairage servant au terrain de football B sera mis à jour pour y intégrer partiellement l'éclairage des pistes d'athlétisme. Ces travaux sont nécessaires pour répondre aux exigences techniques et d'exploitation actuelles. Ils permettront d'offrir aux utilisateurs et utilisatrices (associations, tout public et écoles) un espace sportif parfaitement adapté aux entraînements, aux championnats et aux jeux.

## **Concept énergétique**

L'usage de luminaires LED à haut rendement permettra une substantielle économie d'énergie estimée à environ 22'000 kWh/an ainsi qu'une diminution du coût d'entretien des équipements. Les luminaires seront choisis en tenant compte de leurs performances énergétiques, de la diffusion de la lumière mais aussi de leur durabilité. Lors de la réfection du terrain, le revêtement non étanche permettra aux eaux de surface de s'infiltrer naturellement dans les terrains. En cas de fortes pluies, les drainages absorberont le surplus.

## **Contacts**

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité  
Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle  
022 418 20 32 - 076 375 69 44 - catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la sécurité et des sports  
M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication  
079 596 19 79 - cedric.waelti@ville-ge.ch